

L'INJECTION D'ÉLECTRICITÉ À BRUXELLES EN 2025



Infor **Gaz Elec**
Gas Elek

L'énergie - un droit, un choix!
Energie - een recht, een keuze!

Antoine Printz
antoine@infor gazelec.be

Mars 2026

L'INJECTION D'ÉLECTRICITÉ À BRUXELLES EN 2025

En 2025, les prix de rachat de l'électricité injectée sur le réseau diminuent globalement, tout en restant caractérisés par de fortes différences entre contrats. Si les formules à prix variable demeurent en moyenne plus rémunératrices que les contrats à prix fixe, elles exposent également les prosumers à des fluctuations importantes. Cet article analyse les dynamiques observées sur le marché bruxellois de l'injection, en mettant en évidence les écarts entre offres et les transformations en cours.

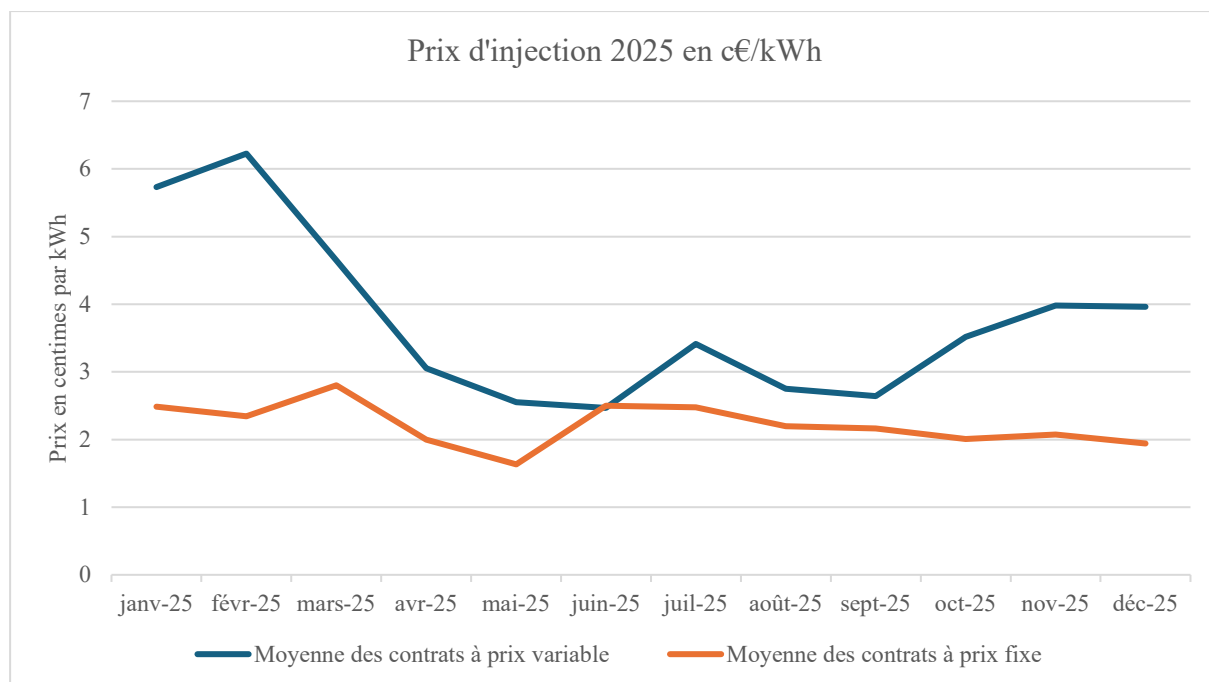
À l'instar des contrats de prélèvement, les fournisseurs proposent des contrats à prix variable et à prix fixe pour l'injection d'électricité. L'offre reste toutefois plus restreinte du côté des contrats à prix fixe. En décembre 2025, seuls trois contrats sont disponibles à Bruxelles : les contrats Easy et Empower d'ENGIE, ainsi que le contrat de Mega via Testachats. À l'inverse, TotalEnergies et Luminus ne proposent pas de prix fixe pour l'injection : même lorsque leurs clients optent pour un contrat fixe pour le prélèvement, la rémunération de l'électricité injectée reste indexée.

Du côté des contrats à prix variable, l'offre est plus large, avec une dizaine de contrats disponibles. Cette diversité ne signifie toutefois pas une plus grande lisibilité, les différences entre contrats étant parfois importantes et reposant sur des mécanismes d'indexation complexes.

Depuis octobre 2025, certains fournisseurs ont introduit des contrats à prix dynamique pour l'injection. Ces offres étant encore récentes, elles ne sont pas intégrées ici mais témoignent d'une évolution vers une plus grande exposition aux signaux de marché.

1 Une baisse des prix en 2025, avec des dynamiques contrastées

La comparaison des prix moyens sur l'année 2025 met en évidence une tendance générale à la baisse, suivie de mouvements plus contrastés en cours d'année.



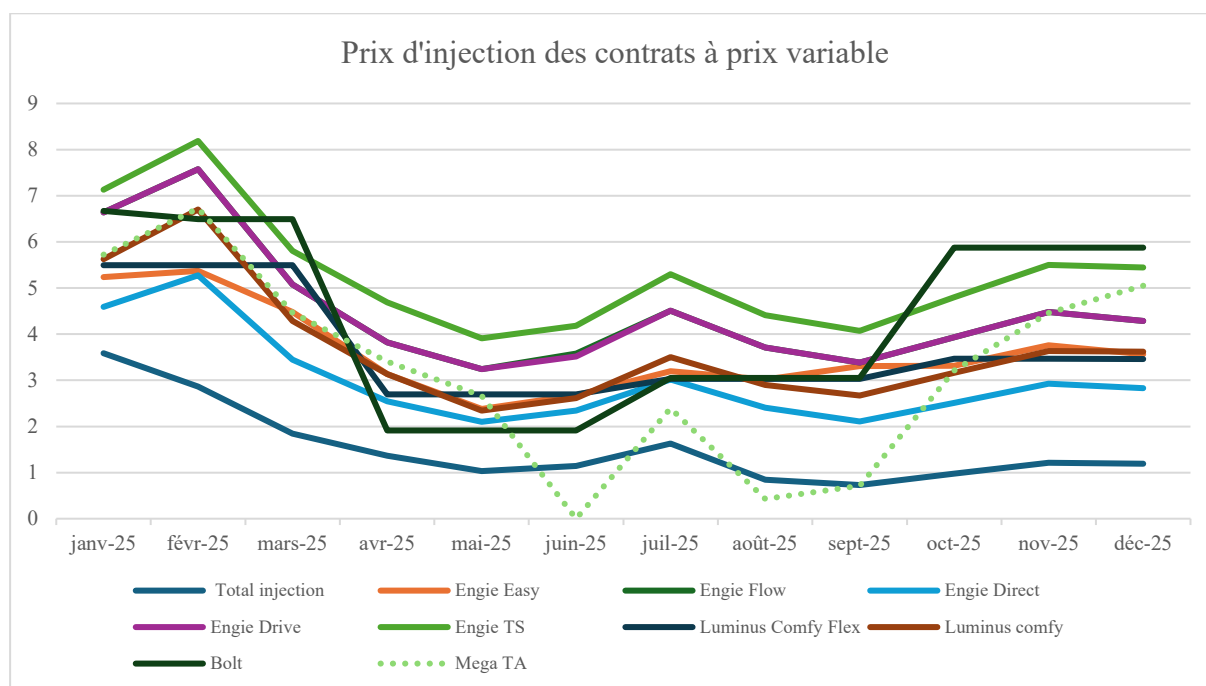
Comparaison des moyennes des contrats d'injection à prix fixe et des contrats d'injection à prix variables entre janvier et décembre 2025 (c€/kWh)

Les contrats à prix fixe passent en moyenne de 2,48 c€/kWh en janvier à 1,94 c€/kWh en décembre, soit une diminution de 21,8 %. Les contrats à prix variable enregistrent une baisse plus marquée, de 5,7 à 4 c€/kWh (-29,8 %).

Sur l'ensemble de l'année, les contrats à prix variable restent plus rémunérateurs que les contrats à prix fixe, à l'exception d'un bref moment en juin où les deux niveaux se rapprochent. Cette différence s'explique notamment par le fait que les contrats à prix variable répercutent plus directement les évolutions des marchés de gros.

2 Des prix très fluctuants pour les contrats à prix variable

L'analyse détaillée des contrats à prix variable met en évidence des fluctuations importantes au cours de l'année.



Prix d'injection des contrats à prix variable entre janvier et décembre 2025 (c€/kWh)

Les prix atteignent un niveau élevé en début d'année, avant de diminuer à partir du mois de mars. Une remontée est observée en été, suivie d'un nouveau recul, puis d'une hausse en fin d'année. Ces variations reflètent les évolutions des marchés de gros, mais aussi les spécificités des profils d'injection.

Les écarts entre contrats sont significatifs. Le contrat proposé par TotalEnergies apparaît comme le moins avantageux sur l'ensemble de l'année, tandis que le contrat d'ENGIE destiné aux bénéficiaires du tarif social est le plus rémunérateur. L'écart moyen entre ces deux offres atteint 3,8 c€/kWh.

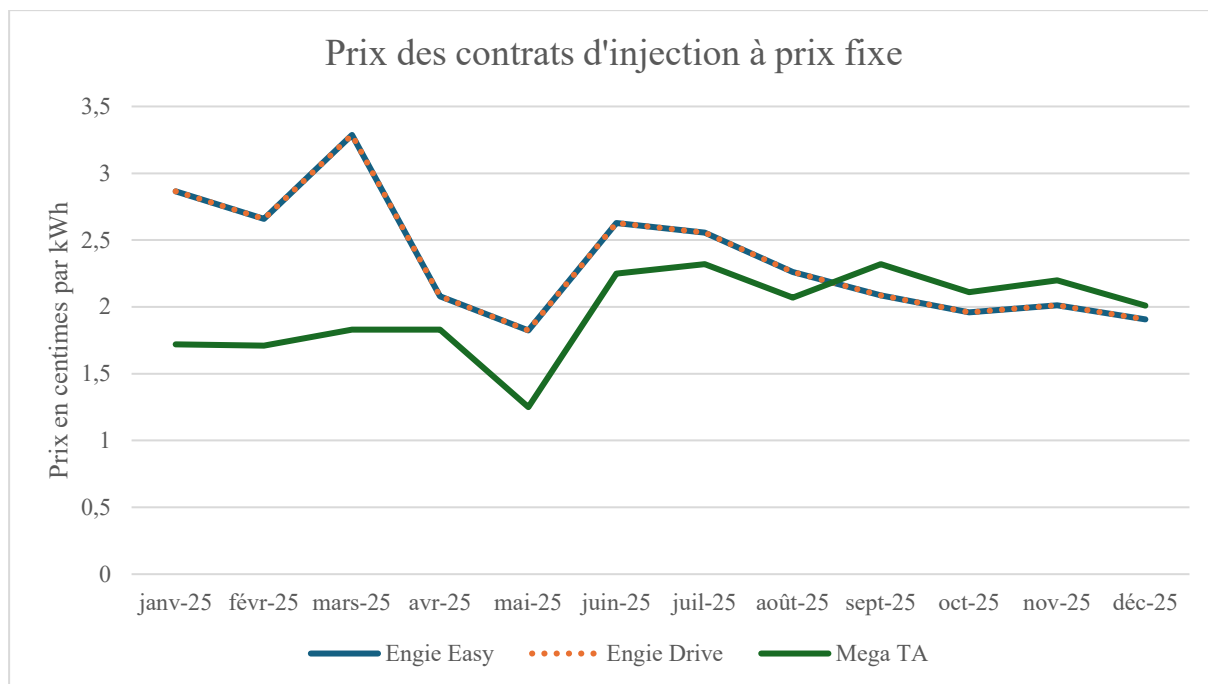
Ces différences tiennent en partie aux méthodes de calcul utilisées. Certains contrats reposent sur des index pondérés en fonction des profils d'injection (profils SPP), qui accordent un poids plus important aux périodes de forte production — généralement associées à des prix de marché plus faibles. D'autres utilisent des moyennes simples des prix de marché. Ces choix méthodologiques ont un impact direct sur la rémunération effective.

L'année 2025 met également en évidence certaines évolutions défavorables pour les *prosumers*. Le cas du contrat Mega via Testachats est particulièrement illustratif. Jusqu'au printemps, ce contrat se situe à un niveau intermédiaire. À partir de juin, une modification de la formule d'indexation entraîne une baisse marquée du prix, qui devient l'un des moins avantageux du marché durant les mois d'été. Cette évolution intervient précisément au moment où les volumes d'injection sont les plus élevés, en raison de la production photovoltaïque. Elle se traduit par une diminution significative de la rémunération annuelle : pour une injection de 3000 kWh, celle-ci passe d'environ 119 euros à 85 euros selon les estimations.

Ce phénomène souligne un point central : la valeur de l'électricité injectée dépend non seulement du volume produit, mais aussi du moment où cette production a lieu. Or, les périodes de forte production solaire coïncident souvent avec des prix de marché plus faibles, ce qui limite la valorisation de l'électricité injectée.

3 Des contrats fixes peu nombreux et faiblement rémunérateurs

Les contrats à prix fixe présentent une plus grande stabilité, mais restent peu nombreux et globalement moins avantageux.



Prix d'injection des contrats à prix fixe entre janvier et décembre 2025 (c€/kWh)

Les contrats d'ENGIE affichent un prix identique tout au long de l'année, passant de 2,8 à 1,9 c€/kWh. Le contrat de Mega suit une trajectoire différente, avec un prix initial plus faible (1,7 c€/kWh), mais une augmentation progressive en cours d'année, atteignant 2 c€/kWh en décembre.

L'écart entre ces contrats reste limité, avec une moyenne annuelle de 0,5 c€/kWh, bien inférieure à celle observée pour les contrats à prix variable. Cela reflète une moindre dispersion, mais aussi un niveau globalement bas des prix proposés.

4 Une rémunération structurellement faible

Au-delà des différences entre contrats, un constat s'impose : les prix d'injection restent faibles, quelle que soit la formule choisie.

Dans la plupart des cas, ils ne permettent pas une rémunération significative de l'électricité produite par les ménages. Cette situation s'explique notamment par le fait que la majorité de l'électricité est injectée au moment où elle est la plus abondante sur le réseau, et donc la moins valorisée.

Dans ce contexte, l'autoconsommation apparaît comme un levier central pour améliorer la rentabilité des installations photovoltaïques. À Bruxelles, elle représente en moyenne environ un tiers de la production, le reste étant injecté à des prix relativement bas.

5 Conclusion

En 2025, les prix d'injection diminuent globalement, tout en restant marqués par une forte variabilité et des écarts importants entre contrats. Les offres à prix variable demeurent en moyenne plus avantageuses, mais exposent les prosumers à des fluctuations importantes et à des mécanismes parfois peu lisibles.

Dans ce contexte, la rémunération de l'électricité injectée reste limitée, ce qui renforce l'importance de l'autoconsommation. Pour les ménages bruxellois, comprendre les modalités de ces contrats et leurs évolutions constitue un enjeu central pour optimiser la gestion de leur production.

Plus largement, ces dynamiques s'inscrivent dans un marché en transformation, où la valeur de l'électricité dépend de plus en plus du moment où elle est produite et consommée.